

EDITORIAL

> LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, Chers concitoyens.

Neuf mois après avoir fait confiance à l'équipe « Thorey, notre histoire, notre avenir » lors des élections municipales, nous publions notre premier édito.

Dès notre élection, toute l'équipe municipale a dû, dans un contexte économique difficile, établir le budget de fonctionnement et d'investissement de la collectivité. Tout en assurant une continuité, ce premier budget est un acte politique important pour une mandature en particulier avec la fixation des taux d'imposition, le niveau d'investissement et l'absolue nécessité d'un budget bien géré.

Ayant conscience, entre autre, du poids de la fiscalisation subit par les familles de notre village, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2014 et de les maintenir au niveau de 2013. Cette décision, que vous avez constatée sur vos feuilles d'imposition, nous l'avons prise en connaissance de cause des restrictions budgétaires qui nous attendent dans les années à venir à travers la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Cette décision, nous l'avons également prise car, pour nous, devant chaque augmentation de taxe, il doit y avoir une action pour notre village. C'est l'engagement que nous prenons pour cette mandature.

De plus, comme nous l'avons évoqué dans la profession de foi de l'équipe, notre village se doit d'être dynamique et avoir une politique volontariste, stratégique et maîtrisée. Cette dynamique nous la voulons participative et c'est pour cela qu'on a réalisé plusieurs réunions/rencontres avec les équipes pédagogiques, les associations, les artisans/commerçants mais également avec les citoyens. Cette dynamique nous la souhaitons prospective et stratégique ; sur ce point, plusieurs projets sont en cours d'analyse et/ou d'aboutissement. Il s'agit, sans être exhaustif :

- dans les économies d'énergie : plusieurs projets sont en cours comme l'étude énergétique des bâtiments communaux, l'analyse de la pertinence d'une chaufferie collective biomasse pour les bâtiments communaux et intercommunaux, le changement de tous les éclairages internes de nos bâtiments par de la technologie led et l'étude d'opportunité de l'extinction des éclairages publics ;

- dans l'évolution de nos locaux communaux : un projet avec la société Orvitis est en étude comprenant réaménagement/extension de la mairie actuelle et la création de logements locatifs sociaux ;

- dans l'embellissement du village : nous travaillons avec Voies Navigables de France et le Conseil Régional de Bourgogne pour acheter et réhabiliter la maison éclusière de l'écluse 67 de notre village ;

- dans l'aménagement urbanistique : le PLU est aujourd'hui arrêté et rentre dans sa dernière phase de consultations. Nous avons rencontré les habitants de la zone du canal pour expliquer le projet d'un éco-quartier et entendre toutes les remarques et les inquiétudes dues à l'évolution urbanistique. Nous avons réadapté le projet et diminué significativement le nombre de logements. Ce projet d'éco-quartier sera exclusivement communal et la collectivité gèrera son développement et son évolution. Concernant la sécurité dans le village, un diagnostic est actuellement en cours et une planification d'actions sera mise en œuvre ;

- dans le secteur de la jeunesse : avec le Conseil Municipal des Jeunes, nous étudions la possibilité d'un réaménagement de l'espace du skate park dans un esprit multigénérationnel. Ce projet a été déposé dans le cadre d'un contrat ambition Côte d'Or du Conseil Général et est en cours de discussion avec la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. De plus, le Conseil Municipal des jeunes se rendra à l'assemblée nationale le 11 avril 2015.

Outre les exemples ci-dessous, la rentrée a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe pédagogique à l'école élémentaire et surtout par la mise en place, avec l'intercommunalité, des nouvelles activités périéducatives. C'est une nouvelle organisation qu'il a été nécessaire de gérer. Enfin, n'oublions pas les actions du CCAS avec le traditionnel repas des aînés mais également la mise en place d'une aide aux devoirs et d'autres projets en cours de réflexion que vous aurez l'occasion de découvrir dans l'année.

Vous le constatez, nos actions et nos projets sont ambitieux mais réalistes et s'inscrivent dans la volonté annoncée de prévoir notre avenir et d'assurer un bien vivre ensemble. Ces projets se feront (s'ils s'avèrent pertinents) sur toute la mandature et seront échelonnés afin de trouver le meilleur équilibre budgétaire et s'assurer des meilleures subventions possibles.

Cet édito se veut synthétique et nous ne pouvons pas aborder dans celui-ci toutes les actions entreprises. Nous vous invitons à lire les comptes-rendus du conseil municipal dans les panneaux dédiés à cet effet ou à les retrouver sur le site internet dans la rubrique « documents publics ».

Sachez, Chères concitoyennes et Chers concitoyens que la seule chose qui me/nous guide est l'intérêt collectif pour notre village. Toute l'équipe est mobilisée pour atteindre nos objectifs et vous assurez un village structuré et adapté où il fait bon vivre.

Enfin, avant de vous retrouver le vendredi 9 janvier 2015 à l'occasion des « vœux du Maire », je tiens, avec toute l'équipe municipale, à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Gilles Brachotte

MAIRIE DE THOREY-EN-PLAINE

- LIBERTÉ EGALITÉ FRATERNITÉ -



DATES A RETENIR

Organisateurs :
Municipalité
APE

INFORMATIONS INONDATIONS

Les pluies extrêmes des 04 et 05 novembre 2014 ont impacté de nombreux citoyens en particulier les habitants de l'impasse de la forêt fleurit et de la rue de bois pour lesquels des problèmes graves d'évacuation des eaux usées ont été constatés. La collectivité est intervenue à multiples reprises auprès de nos partenaires que sont le syndicat de la racle et la SAUR. Suite à ces interventions, un diagnostic est en cours de réalisation. Nous vous tiendrons informé de son résultat. Il en demeure cependant, que suivant le Syndicat du Bassin versant de la Vouge, cet événement climatique est exceptionnel comme en témoignent les données suivantes :

- la pluie relevée, en 24 heures, sur la station de Dijon Longvic au cours du 4 novembre 2014 est de **104.6 mm**;
- la pluie centennale (en terme statistique), en 24 h, est sur cette même station de 81 mm;
- la pluie centennale, en 96 h, est de 106 mm;

Premier constat, il est tombé en 1 journée, une pluie de récurrence statistique centennale pour 3 jours !

A titre de comparaison :

- le cumul de pluie entre le 26 avril et le 3 mai 2013 (8 jours) s'est élevé à 135 mm,
- depuis la fin de la seconde guerre mondiale, seuls deux événements journaliers ont dépassé les 100 mm (janvier 1953 et septembre 1965).

Un volume (estimatif) de 4 millions de mètres cubes d'eau s'est déversé sur le bassin de la Vouge.

Il a été constaté sur les stations hydrométriques, les phénomènes suivants :

- Hauteur relevée à Saint Nicolas les Cîteaux : + **20 cm** environ par rapport à mai 2013,
- Hauteur relevée à Aubigny en Plaine : + **30 cm** environ par rapport à mai 2013,
- Hauteur relevée à Tarsul Izeure : + **45 cm** environ par rapport à mai 2013,
- Hauteur relevée à Saulon la Rue : + **10 cm** environ par rapport à mai 2013,
- Hauteur relevée à Brazey en Plaine : + **20 cm** environ par rapport à mai 2013.

Deuxième constat, les hauteurs relevées, sont exceptionnelles, et sont de l'ordre de celles de 1965.

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Vendredi 9 janvier 2015,
salle polyvalente :

Vœux du maire

Samedi 10 janvier :

**Brulé de sapins plus
spectacle en collaboration
avec L A**

Samedi 13 mars :

Carnaval avec l'école

Jeudi 19 mars :

**Cérémonie commémorative
guerre d'Algérie et combats en
Tunisie et au Maroc**

Dimanche 22 mars :

**Élections départementales 1er
tour**

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Samedi 18 avril :

Bal APE

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Vendredi 8 mai 2015 :

**Cérémonie victoire
1945**

Dimanche 10 mai :

Marché aux fleurs

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Vendredi 12 juin :

**Audition de fin d'année de
l'école de musique**

Lundi 29 juin :

Inscriptions école de musique

Samedi 27 juin :

Kermesse école

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Lundi 13 juillet 2015 :

Repas "fête nationale"

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LOISIRS ANIMATION

Samedi **21 mars 2015** : Soirée théâtre

Dimanche **17 mai 2015** : Vide-grenier

Samedi **06 juin 2015** : Concours de Pétanque

Samedi **20 juin 2015** : Fête de la musique

RUCHETTE

Bourse Puériculture prévue le **12 avril 2015**

BIENVENUE A NOS BOULANGERS

Depuis le 04 décembre 2014, nous avons le grand plaisir d'accueillir Adrien THORET et Stéphanie FLORE qui ont repris la boulangerie de Thorey en Plaine. La boulangerie est fermée le mercredi. Elle est ouverte tous les autres jours de 6h30 à 13h et de 15h à 19h30

Pains chauds toute la journée et viennoiserie-pâtisserie « Maison ».
Alors n'hésitez pas, allez faire leur connaissance !

RENCONTRES CITOYEN-NE-S

Vendredi **23 janvier**, 18h30, clos des gourmets, Mairie

Vendredi **20 février**, 18h30, clos des oréades, rue de charmillles, Mairie

Vendredi **23 mars**, 18h30, rue du bois, impasse de la forêt fleurit, Mairie

Vendredi **17 avril**, 18h30, route de dijon, rue neuve, rue des acacias, rue de la petite fin, Mairie

CARTE D'ACCES AUX DECHE- TERIES DU SMICTOM

(Arc-sur-Tille, Genlis, Izier, Longecourt-en-Plaine)

Afin de limiter aux seuls usagers du SMICTOM l'utilisation des déchèteries et de réduire le coût de traitement des déchets, une vignette avait été mise en place en 2014. Pour moderniser le service, cette vignette va être remplacée par une carte d'accès à partir du 2 janvier 2015.

Pour obtenir cette carte, un bulletin d'adhésion devra être déposé au gardien de la déchèterie accompagné des pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile).

